CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > TP - Agent de reconditionnement numérique

TP - Agent de reconditionnement numérique

Code de la fiche : RNCP38718

Active

 $\underline{\ }$ Télécharger la fiche

? Aide en ligne

Supplément Europass : FR - EN

L'essentiel

| <u> </u> | Nomenclature du niveau de qualification | Niveau 3 |
|----------|--|---|
| (III) | Code(s) NSF | 255r : Contrôle, essais, maintenance en électricité, électronique |
| (=) | Formacode(s) | 31080 : Matériel informatique 24340 : Maintenance électronique 31002 : Informatique verte |
| | Date de début des parcours certifiants | 23-06-2024 |
| | Date d'échéance de l'enregistrement | 23-06-2029 |

Blocs de compétences

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Résumé de la certification

Base légale

Pour plus d'informations

Secteur d'activité et type d'emploi

Certificateur(s)

Certificateur(s)



Voie d'ac

| Nom légal | Siret | Nom commercial | Site internet |
|--|----------------|----------------|---------------|
| MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION | 11000007200014 | - | - |

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

L'agent de reconditionnement numérique remet en état les équipements numériques, prend en compte la demande du client, et assure les réparations nécessaires des équipements numériques.

Activités visées :

L'agent de reconditionnement numérique suit rigoureusement les étapes de reconditionnement, il réceptionne et effectue un tri visuel des équipements numériques. Il évalue minutieusement l'état global de chaque équipement numérique, identifie les composants défaillants et détermine les besoins de réparation, distinguant ceux qui peuvent être réutilisés de ceux qui ne le peuvent pas.

Pour les équipements numériques non-réutilisables, il récupère les pièces détachées pour la réparation, il procède au démantèlement et au tri des composants en vue de leur revalorisation matérielle, veillant à effacer toutes données sensibles conformément aux normes de sécurité. Il effectue ensuite une analyse approfondie pour diagnostiquer les problèmes et réalise les réparations nécessaires sur les équipements numériques réutilisables.

Il assure également l'installation des systèmes d'exploitation sur ces équipements numériques.

En dernière étape il nettoie les équipements numériques réemployés et les conditionne en vue de leur réutilisation, garantissant ainsi un processus complet et efficace.

En boutique de réparation numérique ou au comptoir d'un service après-vente l'agent de reconditionnement numérique prend en compte la demande du client, il recueille des informations sur les problèmes ou les besoins concernant l'équipement numérique. Il reformule si nécessaire pour conseiller au mieux le client. Il assure la résolution quand c'est possible. L'agent de reconditionnement numérique adapte son vocabulaire, ses explications et son élocution au client et prend en compte d'éventuelles situations de handicap.

L'agent de reconditionnement numérique identifie un dysfonctionnement matériel ou logiciel signalé, puis, en s'appuyant sur les informations recueillies, il utilise les outils de tests appropriés pour établir un diagnostic et résoudre le problème.

Dans le cadre de son exercice professionnel, l'agent de reconditionnement numérique mobilise une veille professionnelle. Il peut être amené à rechercher des informations sur des sites spécialisés ou à consulter des informations techniques en anglais.

L'emploi s'exerce au sein d'une entreprise du secteur de la réparation numérique, d'un atelier de reconditionnement, d'un magasin de vente, ou d'un service après-vente.

L'agent de reconditionnement numérique est tenu au respect des délais et des durées d'intervention. Il travaille seul ou en équipe, sous la responsabilité de son responsable hiérarchique.

Compétences attestées :

Reconditionner des équipements numériques

- Réceptionner et effectuer un tri visuel sur des équipements numériques
- Auditer et effacer des équipements numériques
- Remettre en service des équipements numériques

Dépanner et réparer un équipement numérique

- Recueillir la demande du client et le conseiller
- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement numérique
- Configurer un équipement numérique

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle: 1 h 20 min

La mise en situation professionnelle comporte deux phases successives :

Phase 1 : elle se déroule sous surveillance, en l'absence du jury (40min) :

A partir des consignes et de la fiche de recette, le candidat effectue les actions suivantes :

- Installer un système d'exploitation sur un équipement numérique.
- Configurer un équipement numérique.
- Noter les étapes effectuées en cochant les cases correspondantes sur la fiche de recette.

Phase 2: (40 min) en présence du jury.

Sous l'observation du jury, le candidat effectue les actions suivantes sur un équipement ou un composant matériel numérique en vue de leur reconditionnement :

- une évaluation visuelle pour trier les éléments
- un inventaire pour répertorier les composants
- des opérations de dépannage pour identifier et résoudre les éventuels problèmes.

Entretien technique: 35 min

A l'issue de la mise en situation professionnelle, le jury mène un entretien technique en se basant sur un guide d'entretien. Cet entretien aborde les aspects qui n'ont pas été évalués pendant la mise en situation, en mettant l'accent sur deux domaines spécifiques : "Recueillir la demande du client et le conseiller" et "Auditer et Effacer des équipements numériques." En outre, le jury effectue une vérification de la conformité des travaux réalisés lors de la phase 1 à partir de la fiche de recette.

Entretien final: 15 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 2 h 10 min

Blocs de compétences

RNCP38718BC01 - Reconditionner des équipements numériques

| Liste de compétences | Modalités d'évaluation |
|---|---|
| Réceptionner et effectuer un tri visuel sur des équipements numériques Auditer et effacer des équipements numériques Remettre en service des équipements numériques | Mise en situation professionnelle: 1 h 30 min La mise en situation professionnelle se déroule en présence du jury. Au cours de cette épreuve, le candidat réalise les tâches suivantes sur un équipement ou un composant matériel numérique en vue de leur reconditionnement: - Effectuer une évaluation visuelle pour trier les éléments - Réaliser un inventaire afin de répertorier les composants - Procéder à l'installation d'un équipement numérique en suivant les instructions fournies. Le jury observe le candidat à chaque étape de l'évaluation, pose des questions pour évaluer les tâches effectuées et renseigne ses observations dans la grille d'évaluation. Durée totale de l'épreuve pour le candidat: 1 h 30 min |

RNCP38718BC02 - Dépanner et réparer un équipement numérique

| Liste de compétences | Modalités d'évaluation | | |
|---|---|--|--|
| Recueillir la demande du client et le conseiller Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement numérique Configurer un équipement numérique | Mise en situation professionnelle: 1 h 20 min La mise en situation professionnelle se déroule en présence du jury et comprend les actions suivantes réalisées par le candidat: - Répondre à une demande de conseil concernant un équipement ou un composant matériel numérique, en se basant sur un scénario tiré au sort - Dépanner d'un équipement numérique. Pendant cette phase de dépannage, un membre du jury joue le rôle de l'utilisateur tandis que l'autre observe le candidat - Configurer un équipement numérique selon les consignes fournies. Le jury observe le candidat à chaque étape de l'évaluation, pose des questions pour évaluer les tâches effectuées et renseigne ses observations dans la grille d'évaluation. Durée totale de l'épreuve pour le candidat: 1 h 20 min | | |

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le titre professionnel est composé de deux blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

services après-vente des grandes distributions magasins spécialisés dans la vente et la réparation de produits électroniques entreprises spécialisées dans le reconditionnement numérique associations axées sur l'action numérique solidaire

Type d'emplois accessibles :

agent de maintenance informatique agent de reconditionnement agent de récupération technicien de déploiement technicien SAV

Code(s) ROME:

11402 - Réparation de biens électrodomestiques et multimédia

Références juridiques des règlementations d'activité :

Sans objet

Voie d'accès

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis disctincts pour les blocs de compétences :

Non

| Voie d'accès à la certification | Oui | Non | Composition des jurys | Date de dernière modificatio n |
|--|-----|--|--|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | | × | - | - |
| En contrat d'apprentissage | X | | Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education) | - |
| Après un parcours de formation continue | X | | Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education) | - |
| En contrat de professionnalisation | X | | Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education) | - |
| Par candidature individuelle | | X | - | - |
| Par expérience | X | Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education) | | - |

| | Oui | Non |
|---|-----|-----|
| Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie | | Х |
| Inscrite au cadre de la Polynésie française | | × |

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

| Référence au JO/BO |
|---|
| Décret n°2016-954 du 11 juillet 2016 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministèr chargé de l'emploi |
| Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionne du ministère chargé de l'emploi Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code d |
| |

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...):

| Date du JO/BO | Référence au JO/BO |
|---------------|--|
| 14/02/2024 | Arrêté du 6 février 2024 relatif au titre professionnel d'agent de reconditionnement numérique |

| Date de publication de la fiche | 06-03-2024 |
|--|------------|
| Date de début des parcours certifiants | 23-06-2024 |
| Date d'échéance de l'enregistrement | 23-06-2029 |
| Date de dernière délivrance possible de la certification | 23-06-2030 |

Pour plus d'informations

Statistiques:

| Année d'obtention de la certification | Nombre de certifiés | Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae | Taux d'insertion global à 6 mois (en %) | Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %) | Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %) |
|--|---------------------------|---|--|---|--|
| 2022 | 360 | 0 | 36 | 30 | 64 |

Lien internet vers le descriptif de la certification :

www.travail-emploi.gouv.fr

Liste des organismes préparant à la certification :

Liste des organismes préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

| Code de la fiche | Intitulé de la certification remplacée |
|------------------|---|
| <u>RNCP34147</u> | TP - installateur dépanneur en informatique |

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation